



Pointe-Noire, le 9 septembre. Julieth Mars Toussaint, propriétaire de l'habitation Samana, présente la toile qu'il a créée pour les Journées du patrimoine 2016.

Reportage

L'habitation Samana s'ouvre aux artistes

Sur les hauteurs de Pointe-Noire, l'habitation Samana sera pour la première fois ouverte au public pour les Journées européennes du patrimoine ce week-end. Son propriétaire, lui-même artiste peintre, veut en faire une résidence artistique.

Julien Perrot

Perchée à 300 mètres d'altitude, au sommet du Gros Morne de Pointe-Noire, l'habitation Samana est l'ancienne caféière Beauséjour du XVIII^e siècle. Avec une vue imprenable sur la mer, le bourg et la montagne « bleue », ce site d'un hectare abritait autrefois un restaurant. « C'est un endroit privé aujourd'hui : c'est dommage pour le pays parce que c'était ouvert avant », regrette Julieth Mars Toussaint rencontré le 9 septembre. Il a acheté la propriété en 2010, avec sa compagne cinéaste Cristine Asperti. Originaire de la Martinique, Julieth a vécu à Paris depuis l'âge de trois ans. « Je suis un titi parisien, des quartiers Ménilmontant et Belleville », glisse-t-il dans un sourire. Artiste peintre depuis une trentaine d'années, il partage aujourd'hui son temps entre

la Guadeloupe et son atelier à Paris, où il vend ses œuvres. Invité par le peintre-plasticien guadeloupéen Jean-Marc Hunt à la foire d'art contemporain « Arbemao 2010 » de Baie-Mahault, il avoue avoir été « très vite séduit par la Basse-Terre », alors qu'avec sa compagne ils cherchaient à fuir « la grisaille et l'enfer parisien ».

Hunt et Chulem-Rousseau

Du restaurant initial, le couple n'a gardé que la cuisine, et a construit un nouveau bâtiment en béton à la place du grand carbet, en conservant les poteaux de l'ancienne grande maison détruite en 1989 après le passage du cyclone Hugo. Sur la gauche, la petite maison datant de la caféière est toujours présente : « Son architecture est la même que celle de l'habitation située devant la Maison du cacao »,

précise l'artiste. Il y a aussi un bungalow en contrebas, idéal pour accueillir des invités. En bon état, le bungalow et la maison ont servi récemment de décor pour le tournage de deux épisodes de la série franco-britannique « Meurtres au paradis ».

Julieth souhaite que ce vaste espace, qui abrite également jardin, verger et potager, devienne « un lieu de vie, d'échanges et de partage », en l'ouvrant aux artistes de Guadeloupe et d'ailleurs. Des peintres, plasticiens, sculpteurs, artistes multimédia ou écrivains pourraient ainsi venir s'installer temporairement dans ce lieu propice à la création artistique. Julieth aimerait qu'ils réalisent, au cours de leur passage en résidence, une œuvre de land art, pour créer un parcours d'art contemporain dans le jardin, qui serait ouvert au public. Il précise qu'avec l'aide

de la Direction des affaires culturelles, ce projet devrait démarrer en début d'année prochaine.

Le week-end des 17 et 18 septembre, l'habitation sera ouverte au public, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Elle accueillera une exposition de tableaux de Julieth, notamment une grande toile de deux mètres de large créée spécialement pour l'occasion, ainsi que des œuvres de Jean-Marc Hunt.

Les photographes Charles Chulem-Rousseau et Agnès Dahan, qui ont publié cette année l'ouvrage « Mi Mas Gwadeloup » aux éditions Le Factotum, présenteront aussi quelques-uns de leurs plus beaux clichés.

Pratique : Exposition en présence des artistes et visite commentée des lieux, samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10 heures à 18 h 30. Plus d'infos : www.csamana.fr ou 0690 74 56 11. ■

La citoyenneté au programme

Placée sous le thème « Patrimoine et citoyenneté », la 33^e édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu du vendredi 16 au dimanche 18 septembre. En Guadeloupe, ce sont 66 sites qui seront ouverts au public, parfois exceptionnellement, sur 25 communes. Au programme : visites guidées, expositions, balades patrimoniales, jeux organisés pour les enfants... Le programme complet est disponible sur le site de la Direction des affaires culturelles : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Guadeloupe>.

En bref...

LE MÉMORIAL ACTE rouvrira ses portes le 20 septembre après deux semaines de nettoyage de fond en comble des salles, des objets, des œuvres. Cette fermeture annuelle a été fixée du 5 au 19 septembre, à une période « où cela est le moins gênant pour le public », selon les propos de

Frédéric Abidos, directeur de la communication au MACTe, recueillis le 8 septembre. ■

L'APPEL À CANDIDATURES pour l'élection de miss Abymes 2017 qui se déroulera le 3 décembre prochain est lancé. Les jeunes filles

devront être âgées de 17 à 22 ans, natives de la commune ou y résider depuis plus de deux ans.

Les inscriptions seront reçues au Service tourisme de la ville jusqu'au vendredi 7 octobre.

Infos au 0590 20 10 83. ■